

## A propos de la « *démétropolisation* » d'un service des Finances Publiques à Vierzon

Sous couvert de répondre au besoin de « proximité des Français », Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics et Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, ont annoncé mercredi les 50 premières collectivités qui accueilleront des services des finances publiques actuellement localisés dans les grandes métropoles, principalement de région parisienne.

Parmi ces 50 collectivités, **la ville de Vierzon devrait voir arriver un service délocalisé** sans que l'on sache la nature du service, le nombre d'emplois transférés, la date du transfert.

Dans le Cher, certains élus saluent cet air frais au prétexte qu'il pourrait donner un coup de pouce à une économie locale en souffrance, voire même réinstaller un service public de proximité en voie de disparition.

Pour la CGT Finances Publiques, la méthode est bien rodée, il s'agit d'un marché de dupe.

D'une part ces services à compétences nationales ne seront pas ouverts au public ; **Bercy parachute des services administratifs sans lien avec le terrain et les usagers.**

D'autre part **ces délocalisations conduiront à des situations personnelles difficiles.** En effet, les agents seront contraints de suivre ces services, déplacés à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile, ou d'effectuer du télétravail voire du travail à distance. Ces possibilités largement plébiscitées par l'administration actuellement réduiront l'impact économique bénéfique aux collectivités accueillantes.

Certes le gouvernement expose fièrement ses arguments tels que lutte contre la désertification, réimplantation de services publics.

Si telle était la réelle volonté du gouvernement, **pourquoi fermer toutes les trésoreries rurales du département au 31/12/2020, pourquoi fermer le Service des Impôts des Entreprises de Vierzon au 31/12/2020, pourquoi ne laisser subsister qu'une antenne du Service des Impôts des Particuliers de Vierzon jusqu'en 2026 ?**

Il n'est pas anodin que les structures (fourre-tout) de remplacement soient nommées Maisons France Services. L'abandon des termes "service public" est lourd de sens au moment où le secteur privé grignote les missions de service public (les banques et bureaux de tabac assureront des missions de recouvrement des impôts). Les usagers doivent comprendre que tous ces services, gratuits jusqu'à maintenant, ne le seront certainement plus demain. L'aide, payante, à la déclaration d'impôts de La Poste en est un exemple criant.

Les élus, les usagers ne doivent pas être dupes ; les objectifs recherchés : supprimer les emplois publics, renvoyer les usagers sur le « tout internet ».

**Il faut redynamiser les territoires, oui, bien sûr, mais avec des Services de pleine compétence, sur l'ensemble du territoire, des effectifs en nombre suffisant pour remplir l'ensemble des missions de service public !**